

# Recrute pour la mise en place de la politique enfance-jeunesse du territoire autour de Grésy-sur-Aix (7 communes – plus de 14 000 habitants)

## Un(e) responsable d'accueil de loisirs enfance en CDI

**Intitulé du poste** : responsable accueil de loisirs

**Missions principales, raisons d'être ou finalités du poste** :

- Dirige un des accueils de loisirs enfance de l'association durant le temps des mercredis et vacances scolaires.
- Anime le service périscolaire de Grésy sur Aix, en soutien de la directrice-adjointe.
- Encadre et anime les enfants âgés de 3 à 11 ans sur l'ensemble des services et accueils de l'association

**Fonctions principales** (rôle spécifique de la personne dans le service)

- Garanti la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretient des relations avec les familles.
- Participe à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques.
- Participe à l'accompagnement et à la formation de l'équipe d'animation.

**Place dans l'organigramme et relations hiérarchiques**

- Exerce ses fonctions sous :
  - l'autorité de la présidente et par délégation la directrice pédagogique et technique de l'association.
  - la responsabilité hiérarchique et fonctionnelle de la directrice-adjointe.

### Diplômes et savoirs requis (formation, expérience, connaissances théoriques)

- Permis de conduire B exigé.
- Expérience en animation auprès du public 3-11 ans d'une année exigée (expérience professionnelle).
- BAFD (ou équivalence) avec expérience à minima d'une année dans la direction d'un ACM.

### Compétences requises (posture d'animateur)

- Est en capacité de faire face aux différentes situations d'urgence pouvant être rencontrées.
- Est dans une dynamique de partenariat.
- Est force de proposition.
- A une attitude identique avec l'ensemble de l'équipe.
- Adopte un comportement en adéquation avec sa fonction.
- Est un adulte référent : attitude exemplaire et appropriée.
- Est réactif et à l'écoute : adaptabilité, analyse de la situation, prise de recul et capacité à se remettre en question.
- Est en capacité d'informer et de communiquer.
- Planifie et organise son quotidien de manière autonome.
- Respecte les échéanciers.

### Conditions et lieu de travail :

- Rémunération : indice 300 (convention collective de l'animation) soit 1 935 € brut.
- Horaires de travail annualisés sur une base de 35 heures.
- Lieu de travail : 7 communes autour de Grésy-sur-Aix.
- Nature du poste : CDI
- Prise de poste : entre juin et septembre 2022

Merci d'adresser votre lettre de candidature et C.V. par courriel, avant le 1<sup>er</sup> juin 2022 à :

Madame la Présidente

Association de Communes Enfance Jeunesse  
66 place de la Mairie - 73100 GRESY SUR AIX

Contact & renseignement :

Julien DAVID – Directeur ACEJ – 06 31 29 70 19 – Courriel : [direction@acej-gresy.fr](mailto:direction@acej-gresy.fr)